



COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier dialogue politique renforcé "Sécurité et lutte contre le terrorisme" : l'UE et la Tunisie renforcent leur coopération

Le Secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), Christian Leffler, et le Coordinateur de l'Union européenne (UE) pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove, étaient hier à Tunis pour le premier dialogue politique renforcé UE-Tunisie en matière de lutte contre le terrorisme. Des représentants de l'ensemble des services concernés de l'UE et de la Tunisie participaient également à la réunion.

À la suite du dialogue politique qui se tenait à la Kasba, Christian Leffler et Gilles de Kerchove, accompagnés de l'Ambassadeur de l'UE en Tunisie Laura Baeza, se sont entretenus avec le Chef du gouvernement Habib Essid, afin de confirmer les conclusions du dialogue politique et l'engagement mutuel à intensifier la coopération en la matière.

Le dialogue politique a abouti aux conclusions ci-après :

Tunis, 21 septembre 2015

L'Union européenne (UE) et la Tunisie ont tenu ce jour un dialogue politique renforcé de haut niveau, réunissant l'ensemble de leurs services compétents, pour partager leurs analyses respectives sur la menace transnationale que représente le terrorisme, faire le point sur la coopération existante dans le domaine sécuritaire, et discuter les modalités de possibles actions supplémentaires susceptibles de répondre aux défis posés par le terrorisme et la radicalisation.

L'UE et la Tunisie intensifient, aux niveaux politique et opérationnel, leur dialogue et leur coopération bilatérale dans le domaine du contre-terrorisme. Consciente des défis posés à la Tunisie par l'insécurité aux frontières, liée notamment à la crise libyenne, et par la radicalisation endogène, l'UE soutient fermement les autorités tunisiennes dans la lutte contre le terrorisme, comme l'a encore souligné en juillet dernier le Conseil de l'UE à Bruxelles, en présence du Chef du gouvernement Habib Essid et du Ministre des affaires étrangères Taïeb Baccouche.

Sur la base des propositions de la Haute Représentante de l'UE / Vice-présidente de la Commission européenne Federica Mogherini et en lien avec les travaux multilatéraux du mécanisme du G7+3 à Tunis, l'UE entend accentuer sa coopération avec la Tunisie par des mesures concrètes supplémentaires, dans le cadre d'une prochaine stratégie nationale tunisienne prenant en compte l'ensemble des facteurs sous-jacents du terrorisme et de la radicalisation, d'une approche inclusive devant associer les acteurs de la société civile à la réalisation de cette stratégie, et du respect des principes constitutionnels de la Tunisie et des standards internationaux en matière de droits de l'Homme et de libertés fondamentales.

La coopération UE-Tunisie en matière de lutte contre le terrorisme vise, notamment à travers l'échange d'expertise et d'expériences, à contribuer aux priorités des autorités tunisiennes et en particulier :

- 1) La mise en œuvre d'une véritable stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, sur la base d'analyses approfondies de la menace et à travers une coordination accrue de l'ensemble des institutions nationales concernées ;
- 2) Le développement d'une stratégie globale pour la prévention de la radicalisation, y compris sur le recrutement des combattants terroristes étrangers et la question de leur retour, en impliquant l'ensemble des ministères-clés au-delà de la dimension sécuritaire ;
- 3) Le renforcement de l'approche judiciaire dans la lutte contre le terrorisme, en conformité avec les droits de l'Homme et l'Etat de droit ; et l'amélioration de l'efficacité de la chaîne pénale dans les cas relatifs au terrorisme en développant la judiciarisation des affaires terroristes ;
- 4) La réforme du secteur de la sécurité dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et du renseignement en vue de toujours mieux évaluer la menace terroriste et d'y répondre efficacement ;
- 5) L'amélioration de la protection et du niveau de préparation des infrastructures critiques et des « *soft targets* », y compris dans les secteurs du tourisme, de l'industrie et des transports.

Lors du dialogue politique, des propositions précises ont été présentées par les représentants des différents services de l'UE. Sur la base des discussions qui s'en sont ensuivies et de l'intérêt exprimé par les autorités tunisiennes, des actions concrètes supplémentaires seront mises en œuvre rapidement, en pleine complémentarité avec les importants programmes de l'UE en appui à la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice, et avec la coopération bilatérale des Etats membres de l'UE.

L'UE et la Tunisie ont salué les résultats obtenus à ce stade par l'intense coordination de l'été 2015 dans le cadre des réunions du groupe G7+3, et ont appelé à la pérennisation de ce mécanisme multilatéral utile à la coordination avec et entre les partenaires internationaux de la Tunisie. Elles ont également encouragé l'intensification de la coopération sécuritaire et judiciaire, y compris entre les Etats.

Les deux parties ont convenu d'effectuer le suivi continu de ces initiatives au niveau des experts, et de se réunir, au cours de l'année 2016, pour une deuxième réunion de ce dialogue politique.

Elles ont également convenu d'organiser préalablement à l'avenir une réunion de consultation tripartite avec des représentants de la société civile, à l'invitation conjointe des deux parties, afin de recueillir leurs avis et recommandations. Pour le présent (et premier) dialogue politique, elles ont convenu d'organiser une réunion tripartite, dans les meilleurs délais, afin d'informer conjointement la société civile de l'état de la coopération et de ses perspectives.